



Présentation du réseau

Santé en Action

28, rue Carnot 62300 LENS

Téléphone/Fax : 03 21 42 62 21

@ : sante-en-action@wanadoo.fr



SOMMAIRE

I. LA FORMATION

II. LES MISSIONS DU CMEI

III. LES PARTENAIRES

IV. CÔTE PRATIQUE



I. LA FORMATION

Formation qui s'inscrit dans le **PNSE**



Formation soutenue financièrement par **PRSP**
dans le cadre du **PRASE.**



Diplôme Interuniversitaire
ULP des Hôpitaux de Strasbourg

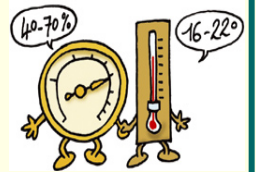


II. MISSIONS DU CMEI

→ **Observer** des sources possibles des polluants d'un logement.



→ **Identifier & Mesurer** des polluants suspectés par différentes techniques (prélèvements, tests,...)



→ **Informer & Conseiller** sur les risques et l'éviction.

II. MISSIONS DU CMEI

- **Accompagner** pour la **mise en pratique** des conseils proposés.
- **Orienter** vers les **partenaires institutionnels** : DDE, CAL PACT, Service d'hygiène de la ville,...
- **Communiquer** vers les professionnels de santé.



II. LES PARTENAIRES

2 ENTRÉES POSSIBLES



Entrée HABITAT

Problème initial rencontré
- par les partenaires
- professionnels de l'habitat

Entrée SANTÉ

Problème initial médical d'origine
- Allergique : asthme, rhinite,
dermatologique, alimentaire
- Nerveuse ou hématologique

II. LES PARTENAIRES

- Médecin généraliste
- Médecins spécialistes
- Médecin PMI (Conseil Général)
- Médecin scolaire
- Médecin du travail
- Hôpitaux
- Corps médical /médico-social
- Services communaux d'hygiène et santé
- Mairies
- DDASS
- DDE
- Maison de la solidarité
- APPA
- Bailleurs sociaux, CAF,ADMR, CCAS, associations locales



IV. CÔTÉ PRATIQUE

Qui est concerné ?

⇒ **Toute personne**

- ⇒ Allergique.
- ⇒ Présentant une rhinite, un asthme, un eczéma,...
- ⇒ Ayant des problèmes de santé dans un lieu spécifique sans allergie diagnostiquée.
- ⇒ Suspectant la présence de polluants chimiques dans l'environnement intérieur.



IV. CÔTÉ PRATIQUE

Le CMEI

Intervient

GRATUITEMENT

sur

PRESCRIPTION MÉDICALE





IV. CÔTÉ PRATIQUE : L'Audit

- ⇒ Dure 2 à 3 heures
- ⇒ Porte sur toutes les pièces.
- ⇒ Comporte 3 étapes :
 - ① Localisation de survenue des symptômes
(Qui ? Où ? Quand ? Comment ?)
 - ② Visite des locaux concernés
 - ③ Prélèvements (polluants ou allergènes)
- ⇒ Est suivi d'un courrier au patient
au prescripteur



IV. CÔTÉ PRATIQUE

Quels polluants rechercher?

- ⇒ **Physiques** : température, humidité relative.
- ⇒ **Biologiques** : allergènes d' acariens, chat, chien, blattes, moisissures, pollens.
- ⇒ **Chimiques** de :
 - la combustion : CO, CO₂, NO₂, SO₂, fumée de tabac
 - l'aménagement : COV, formaldéhyde, solvants, ...
 - du mode de vie : produits d'entretien, parfum, pesticides
- ⇒ **Particulaires** : fibre d'amiante, particules diesel.



LES POLLUANTS CHIMIQUES

DU

TRAVAIL
BRICOLAGE
JARDINAGE



LES POLLUANTS CHIMIQUES IRRITANTS

POUR

L'AMÉNAGEMENT

L'ENTRETIEN de la MAISON

L'ENTRETIEN du LINGE

Et L'HYGIÈNE



LES POLLUANTS CHIMIQUES IRRITANTS

Produits lessiviels, produits de nettoyage:
sol, plan de travail, vitres...

Biocides

Parfums

Alcool, glycol, aldéhydes...

Chlore



IV. CÔTÉ PRATIQUE

Contacter une CMEI

↪ 1 SEUL téléphone

☎ : 03/21/42/62/21

↪ 1 Site @

<http://sante-en-action.fr>





Santé en Action



Respiration & Environnement

28, rue Carnot 62300 LENS

Téléphone/Fax : 03 21 42 62 21

@ : sante-en-action@wanadoo.fr

Site : www.sante-en-action.fr

Vous remercie pour votre attention



Présentation CMEI/auteurs : Madeleine BOURLARD & Karine ROGER